

Conseil Municipal extraordinaire:

Mardi 5 novembre 2019 à 18h30 en mairie, Salle du Conseil

Ordre du Jour :

- Informations
- Communications diverses et des décisions prises en application de l'art. L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Affaires délibératives :

- Site ASAT Vente du bâtiment Cuénot par la ville de Maxéville à la société EUROFINS Hydrologie Est (SCI Maxéville Cuénot)
- Questions orales